

A2M
Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10, rue des Bruyères,
85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX

Les soussignés :

- Monsieur Aurélien Franck, René CORNU, demeurant 10, rue des Bruyères, 85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX

- Madame Marine Sandrine, Emilie BEZIE, demeurant 10, rue des Bruyères, 85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX

agissant en qualité de seuls associés de la société A2M, société civile au capital de 1 000 euros, dont le siège est 10, rue des Bruyères, 85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date de ce jour,

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée :

Monsieur Aurélien CORNU,
né le 22 mars 1999 à LES SABLES D OLLONNE (85)
demeurant 10, rue des Bruyères 85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX

Monsieur Aurélien CORNU dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Aurélien CORNU accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Marine BEZIE

Aurélien CORNU

Signé par Marine BEZIE
Le 7 nov. 2025

Signé par Aurélien CORNU
Le 7 nov. 2025

Signed with
Universign doc_27d9
tx_DvaKDVyeOMEx

Signed with
Universign doc_27d9
tx_DvaKDVyeOMEx